

Plein cadre

Reportage

SUD OUEST.fr

La présentation du drone de l'armée en vidéo

Abonnés.

Au Sahel, la guerre avec des drones

40 militaires de Cognac sont déployés en permanence sur une base aérienne de Niamey, au Niger. Ils s'occupent de trois drones, chargés du renseignement dans l'opération Barkhane



La France a décidé que les drones seront armés et pourront faire feu sur les terroristes observés au Sahel. PHOTO JONATHAN GUÉRIN/SUD OUEST

Jonathan Guérin
envoyé spécial à Niamey
j.guerin@sudouest.fr

Il n'ont rien à voir avec les petits drones que l'on peut avoir chez soi. Les avions sans pilote de l'armée française font 5 tonnes, 20 mètres d'envergure et 2,80 de haut ! Sur la base de Niamey, au Niger, où trois exemplaires sont déployés, d'immenses bâches les protègent de la chaleur et du sable rouge.

En France, la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard est la seule à faire voler les drones Reaper. Les aviateurs charentais, véritables spécialistes, sont présents en permanence au Niger. À la tête des 40 militaires détachés, le colonel Loïc (1). « C'est une fierté de manier une capacité technologique aussi exceptionnelle », assure le commandant du détachement de drones. Dans tous les esprits : l'idée de servir au mieux l'opération Barkhane (2). « On se prépare toute l'année en France pour ce moment-là, ajoute le colonel. Alors travailler sur le terrain, c'est très gratifiant. Je le vis comme une récompense importante. »

Il faut dire que le drone occupe, dans la stratégie militaire, une place cruciale. Si 12 drones Reaper ont été commandés aux Américains (pour l'heure, la moitié a été livrée), c'est précisément pour opérer en urgence au début de Barkhane. Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense, avait fait ce choix en 2013,

pour un coût estimé à 670 millions d'euros, selon la presse spécialisée.

« Une épée de Damoclès »

C'est le prix pour être les yeux de Barkhane dans cinq pays (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). « Le drone apporte une plus-value capitale en termes de renseignements », défend le colonel Patrice Morand, commandant de la BAP (Base aérienne projetée) de Niamey. « Là où sur le plan terrestre, il faut des mois, ou des semaines, pour reconfigurer nos troupes, nous, en quelques heures, on est capable de basculer du nord Tchad à l'ouest du Mali. Cette réactivité fait peser une épée de Damoclès en permanence sur l'ennemi. » Voilà tout l'atout de ces avions télécommandés, comme le développe le com-

mandant d'escadrille François, une des quatre personnes nécessaires à l'utilisation du drone. « On est capable de voler vingt-quatre heures d'affilée pour suivre une situation au sol et donner tous les éléments aux décideurs, vante cet opérateur "capteur". C'est une grosse innovation. On peut rester en l'air en permanence. Car quand un drone est à court de carburant, un autre prend le relais à l'endroit exact où se trouvait le premier. C'est un atout stratégique non négligeable. »

Les soldats opèrent depuis une station de contrôle au sol. La concentration étant extrême, les missions ne durent guère plus de cinq heures. Dans le "cockpit", le commandant Albane pilote : « J'ai une manette des gaz, comme sur un avion classique, raconte cette an-

cienne pilote d'hélicoptère. Je n'ai aucune indication visuelle donc je me rattache aux instruments, comme si on était dans les nuages. C'est une nouvelle manière de piloter. »

Indétectable depuis le sol

Le cœur du dispositif est donc le "cockpit" renseignement. Une sorte de préfabriqué installé sur la base où opère le capitaine Thomas, interprète analyste. C'est lui qui « fait parler les images » captées par le Reaper. « Si un renseignement de terrain nous dit : "Telle personne est suspecte, elle roule dans un pick-up avec une aile enfoncée", on vérifie si c'est bien elle qu'on suit, à plusieurs kilomètres en altitude. Avec l'expérience, on sait que la gestuelle est révélatrice de certaines activités. On peut deviner à la façon de marcher si une personne tient une arme en bandoulière. Certains groupes armés terroristes sont prudents dans la manière d'agir. Par exemple, ils s'arrêtent toutes les dix minutes pour vérifier qu'ils ne sont pas suivis. C'est comme cela qu'on distingue les gentils des méchants. »

Au final, le drone n'est pas qu'une caméra indétectable depuis le sol. « C'est un véritable outil de renseignement, synthétise le sergent-chef David, opérateur images. On peut anticiper le déplacement des ennemis et ainsi aider nos troupes au sol quand elles sont attaquées. Même si nous sommes assis à des milliers de kilomètres, nous faisons partie

intégrante du dispositif. » Bientôt, le Reaper va prendre une dimension supplémentaire. Il ne sera plus seulement un œil dans le ciel mais une arme (son nom anglais signifie d'ailleurs « faucheuse »). La ministre des Armées a annoncé, en septembre, que les avions télécommandés seraient désormais dotés de munitions.

« Ce seront des missiles Hellfire et des bombes guidées laser de 250 kg, détaille le colonel Morand. L'armement des drones est un nouveau stade, déjà franchi par les Américains et les Britanniques. Ça apporte une capacité de frappe permanente très intéressante : quand on détecte un groupe armé terroriste, il n'y a plus besoin d'appeler les Mirage de Niamey pour tirer. Le drone qui était déjà en observation pourra s'en charger. »

Sur le théâtre d'opération

Même si les militaires s'en défendent, c'est pourtant un cap symbolique pour l'armée. « Ça ne change pas beaucoup pour nous, car nos drones guident déjà les missiles des Rafale vers les cibles », défend le colonel Loïc. Pourtant, cela signifie qu'un pilote situé très loin de la cible pourra donner la mort en appuyant sur un bouton. Ce que certains détracteurs appellent le « syndrome du jeu vidéo », soit un déphasage par rapport à la réalité.

« Nous ne fonctionnons pas comme les Américains, tempère le commandant d'escadrille Thomas. Eux opèrent depuis les États-Unis. Cela signifie qu'ils délivrent une bombe et vont chercher leurs enfants à l'école après, comme si de rien n'était. Nous, les Français, sommes déployés sur le théâtre d'opération. Ça nous permet d'être immergés dans la région et de ne pas se croire sur un jeu vidéo. »

« On peut deviner à la façon de marcher si une personne tient une arme en bandoulière »

Le commandant de la base de Niamey ajoute : « Il faut bien comprendre qu'on ne change rien. Nous appliquerons les mêmes règles d'engagement que les chasseurs. Tout cela est extrêmement contrôlé, maîtrisé, avec beaucoup de rigueur. On pourra tirer uniquement dans un cadre légal qui, lui, ne change pas. C'est, par exemple, le cas lorsque nos troupes au sol sont menacées. Les grands décideurs garderont toujours la main sur l'ouverture du feu. »

L'armement sera réservé aux opérations. Les deux drones stationnés à Cognac ne seront pas dotés de missiles.

(1) Pour des questions de sécurité, l'armée interdit de donner les noms des militaires en dehors des hauts gradés. Nous n'utiliserons donc que leurs prénoms.

(2) L'opération Barkhane, lancée en 2014, lutte contre les groupes armés terroristes dans le Grand Sahara.

